
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 février 2017

Résolution: CA17 22 0027

Motion relative aux Journées de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2017

Attendu l'importance de travailler à la prévention du décrochage scolaire, les trois écoles secondaires du Sud-Ouest présentant un taux de décrochage dépassant les 43 %;

Attendu que la persévérance scolaire a été identifiée comme un enjeu dans le Plan d'action intégré de développement social du Sud-Ouest;

Attendu les diverses initiatives vouées à la réussite académique mises en œuvre depuis 2009 notamment :

- En 2011, on implantait une borne Allo prof « un guichet d'explications scolaires » à la bibliothèque Saint-Charles;
- En 2012, Le Sud-Ouest adhère à la certification Équi T-É (équilibre travail -études) du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec;
- En 2013, Le Sud-Ouest devenait la première municipalité du Québec à hisser le drapeau aux couleurs de la persévérance scolaire au-dessus de ses édifices municipaux;
- En 2013, une première enveloppe budgétaire dédiée permettait au Sud-Ouest de soutenir les initiatives structurantes de 5 écoles du Sud-Ouest;
- Depuis 2015, une enveloppe bonifiée de 10 000 \$ permet aux élus du Sud-Ouest de soutenir un projet de nature culturelle, scientifique, ou prônant de saines habitudes de vie dans chacune des 13 écoles (primaires et secondaires) du territoire de l'arrondissement;

Attendu qu'une programmation spéciale d'activités visant à stimuler la persévérance scolaire est offerte dans nos installations (bibliothèques, maison de la culture Marie-Uguay, centre Georges-Vanier);

Attendu que les maisons de jeunes locales et autres partenaires tel le Comité d'action en persévérance scolaire du Sud-Ouest (CAPSSOM) travaillent au quotidien à la réussite de nos jeunes;

Attendu que les Journées de la persévérance scolaire constituent une occasion privilégiée pour souligner collectivement cette nécessité de s'engager auprès de nos jeunes et de les encourager dans leurs efforts vers la réussite.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauvé et Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De proclamer les 13, 14, 15, 16 et 17 février 2017, Journées de la persévérance scolaire sous le thème des « Super-héros de la persévérance scolaire »;

Que le conseil salue l'engagement indéfectible des partenaires, des équipes-écoles, des conseils d'établissement et des organismes de participation des parents envers la réussite scolaire de nos jeunes;

D'inviter la population à participer avec les jeunes aux diverses activités et à arborer le ruban vert, couleur de la persévérance scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ